

## ASSEMBLEE GENERALE

17 août 2020

**Rapport technique de l'architecte syndic**

Notre digue est un ouvrage de soutènement de la dune composé d'un voile mince de 7 cm en béton armé raidi par des poutres horizontales et verticales et tenu en pied par des pieux battus en bois.

Les microfissures et fers affleurants sur sa face extérieure visible que nous traitons depuis plusieurs années correspondent souvent à l'emplacement de ces raidisseurs.

Le sinistre de mars 2020 nous a permis pour la première fois de juger de l'état de ce voile dans sa face contre terre et des nervures cachées.

Nous avons ainsi pu constater :

- des fissures traversantes
- des ferraillements non enrobés très oxydés
- la désolidarisation du voile avec ses nervures
- la bonne tenue des pieux en bois qui, malgré leur affouillement répété depuis plusieurs saisons ont maintenu en place la partie basse du voile.

L'ouvrage s'est donc fracturé au droit d'un raidisseur horizontal non pas seulement de par sa vétusté mais du fait de l'absence de l'adossement de la dune.

Le film de la tempête nous a permis de constater la levée d'embruns projetés par le vent contre la dune de sable très proche et très pentue dans cette zone nord. Les cavités importantes provoquées par cette submersion ont fait travailler notre ouvrage à l'inverse de sa fonction. Cette rupture logique et l'affaissement de la partie haute a créé une brèche et une nouvelle submersion qui a ruiné le talus et entraîné le bord de la promenade.

C'est donc bien l'action des vagues sur le talus qui est la cause première de ce sinistre.

En revanche nous avons bien constaté que, contrairement à l'enrochement voisin qui brise la vague, le profil en virgule de notre digue provoquait un ressac et une levée d'embruns destructrice de la dune fragile. Le sable et quelques oyats n'ont pas la tenue minérale d'un enrochement.

En conclusion la tempête de vent d'ouest de mars 2020, conjonction d'un fort coefficient de marée, pression barométrique et houle déferlante nous a démontré l'obsolescence de notre digue associée à une dune trop vulnérable.

La baisse du niveau de la plage, la montée des eaux, l'absence de régénération du sable, les tempêtes d'hiver de plus en plus fréquentes et fortes sont maintenant à prendre en considération pour reconcevoir la protection de notre littoral contre l'érosion marine.

Jean Jacques Masson